

Hébergement de Stabilisation

Jeunes 18-25 ans

Bilan d'activité 2025
(au 15/12/2025)

SIÈGE SOCIAL

Association Le Lien
2 rue Lataste - 33500 Libourne
Tél. 05 57 51 19 25

Mail : contact@assolelien.fr
Site internet : <https://assolelien.fr/>
SIRET : 352 096 549 000 22

LE SERVICE STABILISATION JEUNES

Les bénéficiaires

Jeunes âgés de 18 à 25 ans, en situation d'urgence.

L'admission

- Orientation via le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation Urgence, les prescripteurs doivent envoyer une demande écrite à :
a.brezard@caio-bordeaux.fr
dup@caio.bordeaux.fr
- Accueil contractualisé pour 3 mois, renouvelable si le jeune s'est inscrit dans des démarches concrètes d'insertion, pour éviter une rupture de parcours.
- Entretien de présentation du service et d'évaluation sur les capacités du jeune à vivre en semi-collectivité (avec la directrice adjointe et la monitrice éducatrice).

Les missions et prestations

- Mettre à l'abri les jeunes en situation d'urgence ;
- Accompagner les jeunes à se mobiliser dans la réalisation de ses démarches ;
- Veiller à leur sécurité et leur bien-être ;
- Médiatiser les relations entre co-hébergés ;
- S'assurer que les besoins de première nécessité soient satisfaits ;
- Favoriser l'accès aux droits et aux soins de santé, en partenariat avec le référent social ;
- Travailler en lien avec le prescripteur et le jeune, autour d'une solution de relogement ou d'hébergement adapté.

L'hébergement est proposé en co-hébergement, au sein de résidences situées sur le territoire du Libournais. Les logements sont équipés. Les animaux ne sont pas acceptés.

LE SERVICE STABILISATION JEUNES

Les lieux d'hébergements à Libourne :

- Un appartement situé rue de la Marne à proximité du siège et des bureaux de l'équipe pour les jeunes hommes,
- Un appartement, résidence Le Vercors pour les jeunes femmes.

L'équipe composée d'une **éducatrice spécialisée**, d'une maîtresse de maison diplômée **Monitrice Educatrice** et d'une **directrice adjointe**. Un **rondeur** passe deux fois chaque soir pour s'assurer que tout est calme et ainsi prévenir des troubles du voisinage. Les **agents d'entretien** interviennent régulièrement pour les petites réparations.

LE PUBLIC HÉBERGÉ

14 jeunes d'hébergés , 7 hommes et 7 femmes dont 7 âgés de – de 21 ans. La moyenne d'âge est de 21 ans.

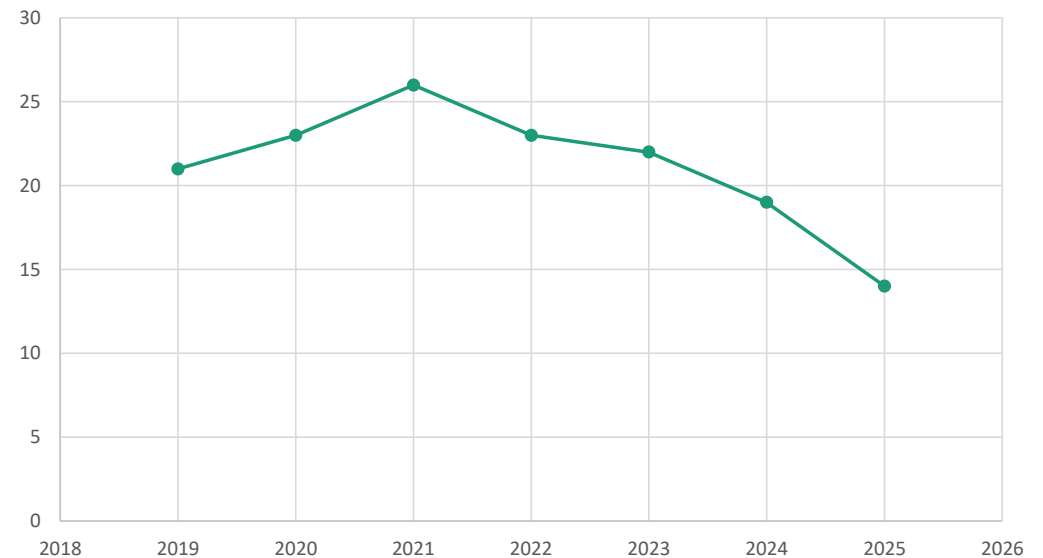
2019 : 21 jeunes – 2020 : 23 jeunes – 2021 : 26 jeunes – 2022 : 23 jeunes – 2023 : 23 jeunes – 2024 : 19

Composition familiale :

- personnes seules : 14

Qui accompagne les jeunes entrés en 2025 ?

- La Mission Locale : 3
- MDS : 2
- LEPI : 2
- TAPAJ : 2
- Réa'j : 2
- ALEFPA : 1
- Tremplin SOS Solidarités : 1
- Interne Le Lien : 1



LES ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX 2025

Parcours ASE : 9 jeunes hébergés ont été accompagnés ou sont accompagnés dans le cadre de la protection de l'enfance (placement, AEMO, contrat jeune majeur).

Motifs d'entrée :

- Fin de prise en charge ASE-MNA: 1
- Hébergement urgence : 1
- Hébergement précaire chez un tiers : 3
- Rupture familiale : 7
- Fin hébergement HAJPL : 1
- Fin hébergement suite à la fermeture d'un service : 1

Difficultés rencontrées par les jeunes :

- Addictions
- Santé
- Psychiatrie
- Gestion administrative
- Barrière de la langue

Ressources à l'arrivée :

5 sont sans ressource,
1 bénéficie du RSA,
7 sont en Contrat Engagement Jeunes (CEJ),
1 bénéficie de l'ARE.

Insertion professionnelle :

- 7 en CEJ,
- 3 en formations qualifiantes,
- 4 à la recherche d'un emploi.

FOCUS SUR LES JEUNES AYANT UN PARCOURS ASE

Nombre de jeunes hébergés ayant eu un parcours ASE : 9 soit 64 % des personnes hébergées en 2025



Services à l'origine de l'orientation :

- Mission locale : 2
- MDS : 2
- REA'J : 1
- TAPAJ : 2
- TREMPLIN SOS Solidarités : 1
- ALEFPA : 1



♀ : 5 ♂ : 4



Moyenne d'âge : 22 ans.
Le plus jeune hébergé : 19 ans
Le plus âgé : 25 ans



5 sorties :

- 3 départs volontaires vers un hébergement chez un tiers
- 1 vers un hébergement lié à un contrat jeune majeur
- 1 vers l'HAJPL



Durée moyenne d'hébergement : 5 mois

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES AU QUOTIDIEN

PRE-ACCUEIL

Cela permet au jeune d'être sensibilisé au fonctionnement de la vie en collectif. Certains le refusent en raison de leur parcours, de leurs difficultés à gérer leurs émotions ou de leur situation liée à leur nationalité. D'autres l'acceptent dans l'urgence de la rue, tout en prenant en compte les conditions qui y sont associées.

ENTREE DANS LE LOGEMENT

Mise à disposition du matériel de literie, ainsi que des produits d'hygiène de première nécessité et de denrées alimentaires d'urgence, en attendant une orientation vers une aide alimentaire adaptée.

ENTRETIENS INDIVIDUELS

Au bureau ou sur le lieu de vie : Le lien se crée au rythme des rencontres (2 à 4 fois/semaine) et permet une première analyse des besoins et freins rencontrés.

ATELIERS COLLECTIFS ET INTERVENTION SUR LE COLLECTIF

Lors des entretiens nous abordons le budget. Les jeunes souffrent souvent d'une grande précarité financière ce qui entraîne la faim, l'impossibilité à se mobiliser, à se concentrer et à se projeter, exacerbation des émotions, comportements inadaptés (vol, etc).

Pour y palier partiellement, un **atelier cuisine** est proposé chaque semaine.

Objectifs :

- *Gestion d'un budget, préparation d'un repas, repartir avec le surplus. Aborder l'hygiène autour de la préparation.

- *Créer du lien entre les co locataires et le professionnel, partager un repas et privilégier un moment convivial (certains n'ont pas de réseaux où souhaitent s'en écarter et se retrouvent isolés).

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

ACCOMPAGNEMENT PHYSIQUE :

L'accompagnement physique vers les partenaires fait parti du bon déroulement de l'accueil. Il permet d'assurer une approche avec plus de sérénité, de relativiser l'inconnu, et prendre confiance. Il est proposé ou à la demande du jeune et s'espace naturellement. Il permet de s'assurer la capacité à se rendre au rendez-vous.

Ces accompagnements sont parfois plus complexes dans les démarches administratives (Mairie, Préfecture, Consulat, gendarmerie, tribunal).

ORIENTATION/INSERTION PRO :

Rencontre avec notre CIP (Prise de contact, accompagnement France travail, etc)

ORIENTATION SANTE

Chaque jeune est orienté vers la PASS afin que le médecin puisse faire un bilan.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DANS L'ACCOMPAGNEMENT

Tout au long de cette année 2025, les professionnelles du service de stabilisation ont soutenu les jeunes accompagnées autour de la prévention et la gestion des risques, conformément aux recommandations de la Haute Autorité de Santé. Le service de stabilisation a accompagné ces jeunes, à pouvoir nommer et à identifier leurs difficultés et à pouvoir les soutenir dans le développement de leurs potentialités.

De la consommation de substances à la vulnérabilité et la fragilisation du parcours des jeunes accueillis

Nous avons accueilli 13 jeunes au cours de l'année 2025 dont 7 jeunes ayant des consommations quotidiennes de substances psychoactives soit du cannabis, de l'alcool, des « gaz hilarant », des drogues hallucinogènes (MDMA, LSD...) et autres substances.

L'accompagnement éducatif s'est tout d'abord situé autour de la prise en considération de leur santé physique et psychique et de l'identification de leur parcours de vie. Par une écoute active et une posture bientraitante, ces jeunes adultes ont trouvé un espace d'écoute et de parole, dénué de tout jugement.

Ces entretiens successifs ont permis aux jeunes accompagnées de pouvoir parler progressivement de leur situation de mal-être, de leur sentiment d'isolement, de leur rupture des liens familiaux et de leurs relations sociales ponctuées de tensions et de situation d'abus de faiblesse. Beaucoup de ces jeunes accompagnés peuvent avoir un regard sombre sur les relations interpersonnelles. Pour autant, ils sont en quête de trouver une place sociale par le biais de l'emploi ou par d'autres biais.

Ces situations de consommation amènent une grande vulnérabilité et une précarité financière pour beaucoup de ces jeunes personnes. Par exemple, une jeune femme accueillie au sein du service a participé au fonctionnement d'un réseau de drogue pendant des mois, avec une grande mise en danger, sans pour autant en avoir conscience. Les carences familiales, affectives et éducatives l'ont conduit à une fragilisation des repères normatifs. Après plusieurs jours de garde à vue, elle a pu prendre conscience de cette mise en danger et évoquer avec le service ses difficultés. L'hébergement au service de stabilisation, lui a permis d'avoir une relation plus apaisée avec sa famille, par une relation à distance, de suivre une formation qualifiante jusqu'au examen, de maintenir son suivi psychologique et d'obtenir une place en Accueil Provisoire Jeune Majeur (APJM) pour consolider son parcours.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DANS L'ACCOMPAGNEMENT

C'est aussi le cas d'une autre jeune femme qui avait une relation amoureuse, avec un homme âgé de 15 ans de plus qu'elle, sans emploi, avec une forte consommation de substances. L'emprise psychique de cet homme a progressivement été identifiée par la jeune femme, lors des entretiens éducatifs. La consommation d'alcool, de substances et l'enfermement dans l'appartement de celui-ci provoquait chez cette jeune femme une grande fragilité psychique. Par un travail de déconstruction progressive de la relation, de l'identification des mécanismes d'emprise, tout en ayant un hébergement à distance de celui-ci, lui a permis de mettre fin à cette relation. La reprise d'une formation et l'obtention de ses examens ont facilité la prise de conscience de ses potentialités et sa capacité à trouver un groupe de pairs pour nourrir son besoin de socialisation.

Du repérage des problèmes de santé, à l'accompagnement éducatif

Notre service de stabilisation a mené un accompagnement éducatif important depuis plus d'un an, auprès d'un jeune homme accueilli en 2024 après une fin de contrat jeune majeur à ses 19 ans.

L'établissement d'une relation de confiance, le renouvellement de son titre de séjour, la prise en considération de son parcours de vie et de ses souffrances ont été les premières étapes menées auprès de ce jeune homme pour lui apporter une sécurisation psychique.

C'est seulement en 2025, par une relation de confiance et des observations régulières de ses conduites alimentaires, qu'il a pu évoquer ses problématiques de santé, lorsque les professionnelles l'accompagnaient à la distribution d'aide alimentaire ou lors d'ateliers cuisine. En effet, à l'âge de 5 ans, il a avalé par mégarde de l'acide chloridrique, dans son pays d'origine. Malgré, plusieurs opérations ce jeune souffrait d'une sténose œsophagienne importante. Après l'avoir orienté à la PASS pour amorcer un suivi avec un spécialiste, il a bénéficié de plusieurs opérations afin d'améliorer sa déglutition et la prise alimentaire. Toutefois, lors d'un atelier cuisine, une professionnelle a constaté la difficulté qu'il avait à pouvoir se nourrir singulièrement. Par un travail rapproché avec le spécialiste de l'hôpital et une gestion administrative et éducative soutenue, ce jeune homme a bénéficié d'une reconnaissance par la MDPH et de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) pour lui apporter une sécurisation financière pendant cette période de convalescence. En quelques mois, il a été accompagné par notre service dans le cadre de 5 interventions chirurgicales successives. Fin 2025, les professionnelles du lien accompagnent ce jeune homme à maintenir l'accès aux soins, à faciliter la gestion du budget pour favoriser son accès au logement semi autonome.

Par ailleurs, en 2025, le service de stabilisation repère régulièrement la nécessité de proposer un suivi psychologique aux jeunes accueillis. Cette demande émane ensuite progressivement de ceux-ci. Plus de neuf jeunes ont bénéficié d'un premier RDV avec une psychologue ou un infirmier psychologue malgré la saturation des services. Le suivi dentaire, la prise en compte des douleurs somatiques et physiques sont autant d'orientations médicales mises en œuvre pour assurer une prise en compte globale de la santé des jeunes accompagnés.

LES SORTIES 2025

6 sorties en 2024

- 3 départs volontaires et 1 non-renouvellement de contrat vers un hébergement chez un tiers
- 1 vers un hébergement lié à un contrat jeune majeur
- 2 vers l'HAJPL

La moyenne des durées de séjour est de 187 jours soit un peu plus de 6 mois

Il est important de souligner qu'il n'y a pas eu d'exclusion cette année à la suite de violences ou du non-respect du contrat d'hébergement.

Les durées d'hébergement sont plus longues que les autres années.

LES PARTENAIRES

